



Réunion de bureau du 18 mars 2022

Étaient présents: Gérard Baillarguet, Michel Bonnet, Albert Burel, Gérard Didier, Annette Laget, Pierrette Pouradier, Marie Roussel, Jean-Paul Thimognier.

Absents excusés: Paul Courboulay, Roland Doriguzzi, Monique Jeandot.

1) Point sur la fréquentation.

Les chiffres indiquent une fréquentation moyenne de 12 à 13 tables lors des tournois de régularité, ce qui est satisfaisant par rapport à la diminution du nombre d'adhérents.

Toutefois, si les tournois des mardis, mercredis et vendredis ont une participation très convenable, seulement 2 à 3 tables de moins qu'avant les confinements, celui des lundis connaît une diminution importante: avant les confinements, il n'était pas rare qu'il faille mettre en place 2 tournois et donc dépasser les 18 tables.

Le passage d'un nombre important de joueurs en deuxième série explique en partie cette baisse; il est par contre à noter que des joueurs licenciés dans d'autres clubs de l'agglomération participent régulièrement à ces tournois du lundi, même si cela ne compense pas les joueurs qui ne sont pas revenus depuis la réouverture du club ou qui sont passés en 2^{ème} série.

Le GABO se situe nettement au-dessus des autres clubs orléanais; seul le club de Tours connaît une participation plus importante au sein du comité de l'Orléanais.

2) Tournois sur Realbridge.

Gérard Didier remet aux participants un rapport relatant l'activité du GABO sur Realbridge depuis le premier tournoi du 8 février 2021. Jusqu'à ce jour, 85 tournois ont eu lieu, rassemblant en moyenne 14 paires, et même 15 paires depuis le début de cette année, le record étant de 30 paires le 17 mars dernier. 1188 paires ont participé à ces tournois, dont 60 % environ de joueurs du GABO.

La FFB indique que le bridge en ligne peut être une opportunité pour son développement, mais que cela n'est pas sans danger en raison de la concurrence des nombreuses plateformes existant sur internet. Des réflexions sont en cours à ce sujet.

Realbridge ayant évolué, il est désormais possible d'y organiser des tournois par 4 voire même d'autres formules. Il est projeté de faire un essai, le jour retenu pouvant être le lundi, toujours à 20 heures, et une fois par mois pour commencer. Quand la décision définitive aura été prise, l'information en sera communiquée.

Ces tournois ont rapporté au GABO plus de 1720 € depuis leur mise en place.

3) Situation financière au 28/02/2022.

Albert Burel distribue aux membres présents un tableau présentant la situation financière du club pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 28 février 2022.

Une perte de 1055 € apparaît, compte tenu de diverses écritures en instance; les causes principales de cette perte sont le cocktail servi à l'issue de l'assemblée générale d'octobre dernier, mais que l'on ne regrettera pas, ainsi que la suppression de certaines compétitions que le GABO n'a pu accueillir, le privant ainsi des subventions correspondantes versées par le comité.

Ce résultat négatif ne devrait probablement pas être corrigé d'ici à la fin de la saison.

4) Fête annuelle du club.

Après échange de vues, il est décidé par les membres du bureau de ne pas organiser la fête annuelle du club d'ici à l'été en raison de l'incertitude qui plane encore au sujet de la situation sanitaire. Toutefois, en fonction de l'évolution, elle pourrait être organisée à l'automne.

5) Tournoi de solidarité avec l'Ukraine.

Le bureau décide d'organiser le tournoi de solidarité avec l'Ukraine le mercredi 30 mars. Un mail d'information sera adressé par le secrétaire à l'ensemble des adhérents du GABO dès que possible.

6) Questions diverses.

Il y a quelque temps, un membre du club avait remis au secrétaire, qui l'avait transmise au président, une note par laquelle il souhaitait, pour remercier les membres du bureau de leur dévouement, soumettre, lors de la prochaine assemblée générale, la proposition de faire prendre en charge leurs licences et cotisations par une légère augmentation de la cotisation payée par les adhérents.

À l'unanimité, les membres du bureau tiennent à remercier cette personne pour son attention, mais ils ne souhaitent pas bénéficier de cet avantage; ils proposent qu'elle prenne la parole lors de la prochaine assemblée générale.

Une réunion de bureau sera organisée au mois de juin, pour organiser les permanences pendant l'été, faire le point sur l'organisation des cours à la rentrée, et prévoir l'assemblée générale annuelle du club.

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

Le secrétaire,
Michel Bonnet

Le président,
Jean-Paul Thimognier